

# Département du Jura Assises de l'école et ses partenaires pour les valeurs de la République

Document d'information et d'orientation des académies vers le niveau national

Chaque recteur fait parvenir au niveau national une synthèse des assises départementales qui permet de mesurer l'ampleur et la nature de la mobilisation dans l'académie, facilite l'interprétation des données recueillies au niveau départemental en vue de la production de la synthèse nationale, et propose une lecture stratégique de ces données.

## Éléments généraux d'information sur le déroulement des assises au sein de l'académie

Nombre d'assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre d'assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie
Jura : 3 assises locales : Saint Claude, Dole, Lons le Saunier	Un peu plus de 200 participants	1 assise départementale organisée à Lons le saunier	Environ 100 personnes

## Typologie des participants des assises au sein de l'académie:

Evaluer la représentation des différents participants dans le cadre des Assises qui se sont tenues dans l'académie (le niveau 1 correspondant à une absence ou une faible mobilisation des participants concernés, le niveau 4 à une mobilisation importante des participants concernés)

Participants	Niveau de représentation (cochez une case pour chaque type de participants)				Observations (précisez le type de public représenté, les difficultés de mobilisation rencontrées...)
	1	2	3	4	
Équipes éducatives du 1er degré		X			Des IEN CCPD des CPC ou CPD, quelques PE
Équipes éducatives du 2nd degré		X			Des principaux et proviseurs, chefs et adjoints ; assistantes sociales, infirmières , quelques professeurs
Organisations syndicales des personnels de l'éducation nationale		X			SNPDEN et quelques représentants enseignants et de la FSU et de l'UNSA
Acteurs de l'enseignement supérieur et recherche	X				Personne n'est venu, vraisemblablement, l'invitation a été trop tardive.
Acteurs de l'enseignement agricole			X		Présence forte, proportionnellement à leur importance dans le département
parlementaires		X			1 député et un attaché parlementaire
Représentants des collectivités territoriales			X		Représentants des maires, du département malgré les élections récentes et du conseil régional
Services de l'État et opérateurs				X	Mobilisation forte de la DDCSPP, de la DIRECCTE et des forces de l'ordre, police et gendarmerie. L'invitation a été fortement relayée par le préfet de département.
Représentants de parents d'élèves		X			Principalement les représentants départementaux des deux fédérations FCPE et PEEP, quelques rares personnes isolées
Représentants des élèves	X				Pas d'élève
Acteurs du monde économique		X			Plusieurs représentants d'entreprise qui ont eu une participation active
Acteurs du monde associatif et culturel			X		Les associations complémentaires de l'école ont bien répondu. Pas le monde sportif

## Thématique 1 : Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

<p><b>Actions partenariales les plus positives proposées</b></p>	
<p><b>Implication des parents :</b>  1er degré :  1. Existence d'un <b>conseil de coopération</b> qui a, avec les parents élaboré un règlement de classe  2. D'autres écoles ont, sur le temps de concertation des enseignants mis en place <b>une plage d'accueil des parents</b>, dans d'autres des ateliers ont été ouverts aux parents à l'invitation des enfants  2nd degré :  1. Evocation non unanime <b>de faire participer des parents au conseil pédagogique en EPLE</b>, car le CA, souvent, élude les questions éducatives ou pédagogiques.  2. Participation des parents systématiquement recherchée comme ressources pour l'enseignement: culture, sport, orientation, décrochage scolaire.  3. Systématiser l'ENT ouvert aux familles via l'Internet</p>	
<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liés aux modalités des échanges : accessibilité des lieux, moments dans la journée ou la soirée ...</li> <li>- Positionnements respectifs des enseignants et des parents, reposant parfois sur l'inquiétude de perdre ses compétences propres</li> <li>- Organisation des écoles et carte scolaire: l'existence de transport scolaires éloigne les parents de l'école, la mise en oeuvre du périscolaire juste après le scolaire fait disparaître une interface temporelle ...</li> <li>- La très faible représentativités des parents élus, confrontée aux</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>incitation forte du recteur de l'académie pour demander aux EPLE de provoquer les réunions dans des horaires compatibles aux parents salariés.</li> <li>L'école des parents existante dans les années 90 pourrait être réactivée, permettant une meilleure information ou formation aux codes, règles et fonctionnement de l'institution</li> </ul>

actions menées par les parents- individus d'une part et les parents-associations d'autre part

- La capacité, ou l'absence de capacité, des élus à animer leurs mandants.
- La différenciation dans l'application du règlement intérieur, selon le statut élèves ou personnels de l'école
- L'absence d'intérêt pour la laïcité en dehors de l'école
- Le retrait, voire la méfiance de certaines familles dont les enfants sont en difficulté et qui fuient l'école
- Prise en compte dans les propositions et décisions des spécificités 1er / 2ème degré, notamment quant aux instances des écoles et à l'organisation du temps des enseignants
- Un levier : la confiance qu'a une majorité de parents envers l'école et sa capacité à réagir et prévenir quand une difficulté apparaît

En conclusion :

Les parents sont globalement peu mobilisables en général, l'EN est perçue comme une forteresse qui ne pratique qu'une ouverture de façade. Sait solliciter les parents quand elle en a besoin mais est plus que réticente à leur donner véritablement la parole et à les associer comme partenaires à des actions éducatives ou pédagogiques.

### **Propositions qui semblent devoir être mises en œuvre de manière prioritaire**

Mise en œuvre de formations :

- Des enseignants, à la relation avec les parents,
- Communes aux parents et aux enseignants sur la laïcité,
- Préciser et définir conjointement le concept de co-éducation
- Définir clairement la nature des relations tissées entre les élus de parents et les autres parents, notamment pour ne pas parasiter les rôles et fonctions des diverses instances
- Elargir les temps de rencontre, en systématisant la réaction immédiate, quand le parent est présent dans l'école à cet instant
- Créer des lieux neutres, communs à l'école et aux familles,

accessibles à tous et ouverts,

- Elargir les ENT en leur donnant de l'interactivité afin que les parents puissent non seulement acquérir de l'information mais également en déposer
- Améliorer la communication des parents élus avec leurs mandants (avant / après les conseils de classe, définition des modalités de cette information dans/ par l'école ou en dehors,...)
- Réaliser l'inventaire de ce qui fait consensus dans la définition de la laïcité,
- Organiser la diffusion et l'appropriation de la charte de la laïcité, selon des modalités adaptées aux élèves et aux familles
- Faire du règlement intérieur et de la charte de la laïcité des objets pédagogiques, dont les modalités de communication seront prises en charge par les élèves
- Rendre visibles et lisibles tous les symboles de la République, et notamment les commémorations patriotiques

Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

## Atelier thématique 2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. L'écriture des PEdT et leur négociation constituent un espace très favorable à la mise en place d'actions en faveur de l'acquisition des valeurs de la république par la mise en place en concertation d'activités réalisées avec le soutien pédagogique des services académiques. La réserve citoyenne devrait pouvoir être mobilisée à cet effet</li><li>2. la continuation des rituels républicains : élèves assistant aux commémorations (mairies et associations d'anciens combattants), aux cérémonies d'acquisition de la nationalité française (préfecture de département), à des audiences ciblées du tribunal de grande instance (présidente du TGI)</li><li>3. Un partenariat plus fort avec la Ligue des droits de l'Homme, la ligue de l'enseignement, les loisirs populaires dolois, l'association « la fraternelle » de Saint Claude et toutes les associations qui doivent être inscrites dans la réserve citoyenne. Celles ci peuvent proposer des actions aux collèges, lycées et aux écoles.</li><li>4. Les CVL ont maintenant une réelle existence, cette structure doit être généralisée dans les collèges.</li><li>5. Les conseils municipaux, départementaux, régionaux des jeunes sont souvent des coquilles vides ; une implication plus forte des équipes pédagogiques doit être recherchée.</li></ol>	Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie

**Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?**

Toujours une réticence perçue de la part de l'EN quant à l'intervention de tiers dans la relation pédagogique.

Obligation pour les partenaires de se décentrer.

Le risque est fort que chacun reste sur son terrain : l'école, l'entreprise, l'association, chacun avec ses objectifs propres.

Les valeurs de la république doivent être partagées par tous au bénéfice des élèves, des jeunes.

Il convient de définir ce que l'on attend de chacun des partenaires : des associations, des entreprises, des acteurs du monde économique, des thématiques à déterminer comme la mixité homme- femmes, le respect ... ( exemple : un concours thématique sur la fraternité) doivent s'inscrire dans les actions de chacun et faire l'objet de charte.

L'école doit partager le poids des responsabilités tout en gérant un paradoxe.

Le constat est fait que l'école est énormément sollicitée, que ses missions sont croissantes...

Elle ne peut pas tout faire et ne doit pas tout faire.

L'école doit s'ouvrir pour essaimer : il existe des structures juridiques comme le CESC, le CA ...qui permettent d'amorcer

Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?

<p>cette ouverture</p> <p>mais elle doit aussi se protéger, protéger les jeunes.</p> <p>Une instance de régulation est évoquée</p>	
<p><b>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</b></p> <p>La formation des enseignants doit acter que les valeurs de la République doivent être une affaire partagée et intégrer dans le cursus une connaissance des structures extérieures (associations, entreprises...) porteuses de ces valeurs et poser l'exigence d'un travail en partenariat.</p> <p>- Mettre en place une instance de régulation : par une inspection académique ? la préfecture ? pour réaliser un état des lieux des associations ou partenaires possibles sur un territoire, pour revitaliser les conventions existantes, créer comme au Québec une association chargée de labelliser d'anciens enseignants pour faire du soutien scolaire</p> <p>- Développer des parrainages pour des actions sur le long terme qui donne du sens pour un jeune et assure une pérennité.</p>	
	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p>



### Atelier thématique 3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'Ecole dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux ?

<p><b>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</b></p>	
<p>Les partenaires classiques et les actions courantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les services de l'État : préfecture, police, gendarmerie, justice ; <b>formations annuelle des personnels IEN, écoles EPLE avec la procureure, le préfet et les forces de l'ordre.</b></li> <li>- les collectivités locales et territoriales ; <b>conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes</b></li> <li>- les associations issues des mouvements de l'éducation populaire et celles qui promeuvent l'éducation à la santé et la citoyenneté. : <b>interventions dans les écoles et les EPLE sur toutes les thématiques relatives aux valeurs de la République.</b></li> </ul>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p>
<p><b>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</b></p>	
<p>L'école est se considère comme une forteresse assiégée et-semble craindre des intrusions dans son pré carré.</p> <p>Les associations ne sont pas assez informées (ou ne s'informent pas assez) des évolutions très rapides des besoins de l'Ecole, en conséquence, il arrive que des modules d'intervention dans les classes soient dépassés et inadaptés.».</p> <p>De plus, elles ne sont pas assez connues et reconnues des ensei-</p>	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p>

gnants.	
<p><b>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</b></p>	
<p>L'école doit se montrer plus ouverte et faire connaître sans tabou ses besoins et ses échecs qui nécessitent de l'aide et des ressources, non disponibles à l'interne.</p> <p>L'école doit comprendre qu'il y a un grand nombre de ressources de bonne volonté en dehors de son cadre propre, pour cela, il est nécessaire de former les personnels à la connaissance de cette terra incognita.</p> <p>Les CLEA sont des modèles de coopération inter structures : communautés de communes et écoles, ces dispositifs sont à multiplier.</p> <p>Si les relations avec le monde de l'entreprise se normalisent peu à peu, il est nécessaire de pousser plus avant.</p> <p>Les partenariats avec l'entreprise doivent se développer dans les domaines de l'orientation (PIODMEEP), des PFMP, de la citoyenneté ; l'entreprise doit également y trouver un avantage. L'innovation pourrait consister à faire intervenir des responsables, des cadres ou des employés d'entreprises dans des formations d'enseignants, continue ou initiale. Il ne faut pas se cantonner au stages en entreprises qui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sont loin de concerner tous les enseignants</li> <li>- sont loin de faire toucher du doigt la totalité de la réalité complexe des entreprises (de toute taille, de tous secteurs).</li> </ul>	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p>

--	--

**Observations générales du recteur sur le déroulement et les résultats de la démarche**  
(ampleur de la mobilisation aux différents niveaux des assises, propositions phares qui pourront être inscrites au projet académique, stratégie de déploiement des propositions retenues, attentes par rapport au niveau national pour l'accompagnement de ces propositions...)

Le statut officiel du parent d'élève permettrait une implication plus intense des parents. (autorisation d'absence),

Tous degrés : La **maison des parents avec un statut** pourrait se substituer aux **espaces parents**, dans les écoles et EPLE, elles seraient ouvertes également aux associations. Comme la MDL dans les lycées.